

CODE DE VIE ÉCOLE FRANÇOIS DE-LAVAL

Parce que j'aime :

- **qu'on me fasse confiance,**
je mérite la confiance en étant
responsable et autonome;
- **relever des défis,**
je fais des efforts et je suis
persévérant;
- **qu'on me respecte,**
je fais attention aux autres par mes
gestes et mes paroles;
- **apprendre,**
je viens à l'école tous les jours,
j'arrive à l'heure et je cesse de
jouer pour aller prendre mon rang
dès le son de la cloche;
- **recevoir de l'aide quand j'en ai
besoin,**
je pratique l'entraide et la
coopération;

- **comprendre,**
j'écoute attentivement en
classe;
- **vivre en harmonie avec les
autres,**
je résous pacifiquement mes
conflits;
- **vivre dans un bel
environnement,** je prends soin
du matériel et je garde mon
école propre;
- **vivre dans un environnement
paisible,**
j'évite les bruits inutiles et je
suis calme;
- **vivre au Québec,**
je parle fièrement le français,
car c'est notre langue
commune.

En respectant ces simples règles, je
travaille activement à ma réussite
et à celle des autres.

EN HARMONIE AU SERVICE DE GARDE ET AU SERVICE DU DINER

Mon repas

1. J'apporte un repas sain et équilibré (voir page *l'alimentation* à l'école dans l'agenda). Ainsi, j'évite d'apporter des boissons gazeuses et autres friandises parce que mon corps a besoin d'aliments sains pour bien fonctionner.
2. J'évite complètement la nourriture contenant des arachides à cause des nombreuses personnes allergiques
3. J'ai une boîte à lunch identifiée à mon nom.
4. J'utilise des contenants réutilisables en plastique (pas de verre).
5. J'apporte toujours mes ustensiles
6. Pour avoir un repas chaud, j'utilise un thermos puisqu'aucun four à micro-onde n'est disponible.

Mon comportement

7. Je mange proprement et calmement avec mes amis.
8. Je respecte les consignes des adultes à l'heure du dîner.
9. Je nettoie ma place et dépose mes déchets dans la poubelle à la fin du repas.
10. Je demande la permission pour quitter le local.
11. Je reste dans la cour de l'école.
12. *L'école, le service de garde et le service du dîner appliquent les mêmes règles de vie.*

Après les heures de classe, il est strictement défendu aux parents et aux enfants de remonter dans les locaux de classe, sauf à la demande du titulaire.

Tarifs au service de garde (2020-2021):

Enfant régulier (3 jours/semaine et plus) :	8.15 \$
Enfant sporadique (2 jours et moins/semaine) :	Bloc du matin 4.10\$
	Bloc du midi 4.00\$
	Bloc du soir 12.00\$

Tarif au service du dîner : 3.00\$

CES TARIFS SONT SUJETS À CHANGEMENT

POUR TOUTE QUESTION ADMINISTRATIVE (CONTRAT, FACTURATION, PAIEMENT)

Nancy Bernier (technicienne) au 514 596 5540, poste 6452 ou 6251

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION (JOURNÉE PÉDAGOGIQUE, MESSAGE AUX ÉDUCATRICES)

France Nellis (éducatrice classe principale) au 514 596-5780

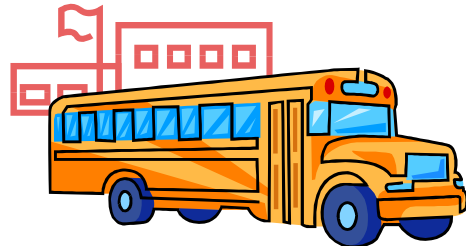
EN HARMONIE DANS L'AUTOBUS

Les règles du transport sont établies par la Commission scolaire de Montréal.

- Les enfants du **préscolaire et du premier cycle** qui demeurent sur le territoire de l'école, à **plus de 1 km**, peuvent bénéficier du transport scolaire.
- En fonction des places disponibles, les enfants du **deuxième cycle** qui demeurent sur le territoire de l'école, à **plus de 1,6 km de l'école**, peuvent bénéficier du transport scolaire.
- Les enfants du **troisième cycle** qui demeurent sur le territoire de l'école à **plus de 1,6 km** de l'école ont droit, sur présentation d'une preuve d'achat d'un titre mensuel, à un **remboursement pour le transport de la STM (autobus de ville)**.

POUR MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES...

1. Je suis calme dans l'autobus et en l'attendant.
2. Je respecte les consignes du conducteur.
3. Je reste assis à l'endroit désigné.
4. Je ne bouscule pas les autres.
5. Je suis poli et respectueux envers tous.
6. Je prends l'autobus qui m'est désigné.
7. Je laisse mes choses dans mon sac.
8. Je ne mange pas dans l'autobus.



important

important

important

important

**Si je suis indiscipliné ou pose des gestes imprudents ou violents,
je serai suspendu du service d'autobus scolaire.**

Engagement de l'enfant et soutien du parent

- J'ai revu avec mes parents toutes les informations contenues à l'agenda
- Je m'engage, avec leur aide, à respecter les règles et principes qui y sont expliqués.
- Je comprends que les vols et bris de matériel ainsi que l'activation non fondée de l'alarme-incendie sont des gestes interdits. Si je pose de tels gestes, mes parents et moi devons défrayer des coûts (remplacement ou amendes).

Signature de l'enfant

Signature des parents

Date : _____